



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PREISSAC**

**Aux contribuables de la susdite municipalité**

**AVIS PUBLIC**

Je soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier de la municipalité de Preissac, donne avis que :

Conformément aux dispositions du Code municipal, le rapport financier de la municipalité ainsi que le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2020 seront déposés à la séance ordinaire du conseil de la municipalité le **lundi 10 mai 2021 à 19h00.**

Considérant la situation exceptionnelle de la pandémie actuelle, la séance sera tenue à huis clos et un enregistrement de la séance sera disponible le lendemain.

Les citoyens intéressés pourront poser leurs questions par courriel à [direction@preissac.com](mailto:direction@preissac.com) ou par téléphone au 819-732-4938.

Donné à Preissac ce 4<sup>e</sup> jour de mai 2021.

**ORIGINAL SIGNÉ**

Gérard Pétrin

Directeur général/secrétaire-trésorier



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PREISSAC**

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Gérard Pétrin, directeur général/secrétaire-trésorier de la municipalité de Preissac, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en conformité avec le règlement numéro 273-2020 adopté en vertu de l'article 433.1 du code municipal, le 25 février 2020.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 4<sup>e</sup> jour de mai 2020.

**ORIGINAL SIGNÉ**

Gérard Pétrin

Directeur général/secrétaire-trésorier

---